

DEUX SIÈCLES DE FINANCES PUBLIQUES DE L'ÉTAT CIRCONSCRIT A L'ÉTAT INSÉRÉ

CHRISTINE ANDRÉ ET ROBERT DELORME

*RESPECTIVEMENT DIRECTEUR DE RECHERCHE CNRS ET CEPREMAP
ET PROFESSEUR UNIVERSITÉ DE PARIS-NORD ET CEPREMAP*

51

Croissance est le maître mot de l'évolution des dépenses et recettes publiques en France depuis deux siècles. Ce mouvement n'est pas propre à la France. Il se retrouve dans les autres pays industrialisés, les pays européens notamment. Il alimente depuis plusieurs années, spécialement celles de la dernière décennie, un débat sur la place réputée excessive de l'Etat. En vérité, sous l'angle de la relation entre l'économie et l'Etat au sens large, saisi d'après l'ensemble des interventions publiques, c'est à une tout autre réflexion qu'invite l'examen de l'évolution des finances publiques. Il s'agit d'une réflexion moins unilatérale et plus nuancée, plus proche d'une réalité complexe qui demeure étonnamment mal perçue malgré l'impression selon laquelle tout semble avoir déjà été dit sur un sujet aussi commun. Cette réflexion conduit à mettre en avant les faits d'organisation et de cohérence d'ensemble encadrant les flux quantitatifs de dépenses et de recettes, grâce auxquels une adaptation réciproque de l'Etat et de l'économie se met en place au terme d'un processus plus ou moins long, constitue ensuite une véritable configuration dotée de sa propre cohérence avant de se trouver soumise à tension sous l'effet du mouvement historique et de la dynamique économique.

Les deux guerres mondiales, d'une manière primordiale, et les deux grandes crises économiques, celle des années trente et la crise contemporaine, d'une manière secondaire, rythment les moments forts de l'évolution des finances

publiques et de la relation entre l'Etat et l'économie.

Bien qu'elles ne proposent qu'une vue partielle d'un ensemble de relations qui sont également qualitatives, les finances publiques illustrent la succession de deux configurations caractérisées de la relation entre l'Etat et l'économie. La première se développe sur le socle de nouvelles libertés et règles issues de la Révolution et durera jusqu'à la Première Guerre mondiale. La deuxième s'impose après la Seconde Guerre mondiale. Il est habituel d'opposer l'Etat libéral de la première période à l'Etat interventionniste récent, ou encore l'Etat gendarme à l'Etat providence. Malgré leur succès, ces expressions ne sont pas satisfaisantes. Pour des raisons que nous exposons ci-dessous, l'évolution semble mieux décrite par la succession d'un Etat " inséré " à un Etat " circonscrit " au cours d'une première époque.

Première époque : l'Etat circonscrit

La lenteur des transformations qui s'exercent tant en matière d'interventions publiques que dans l'activité économique est le trait majeur de la période qui sépare la Révolution de la Première Guerre mondiale.

52

Les dépenses de l'Etat évoluent alors faiblement (*tableau 1 et graphique 1*). Leur poids peut être évalué de 8 à 12 % du produit physique de 1789 à 1870. Une légère accélération se dessine ensuite. Cette stabilité résulte largement du caractère progressif des évolutions économiques, de la contrainte monétaire exercée par la Banque de France sur l'Etat au nom du respect de la règle de l'étalon-or (limitant les possibilités de recours à ses avances), et de l'élaboration d'un droit budgétaire qui soumet l'approbation des dépenses à la représentation nationale (*annexe 1*).

Tableau 1

RAPPORT DE DÉPENSES PUBLIQUES SUR PIB (EN %)

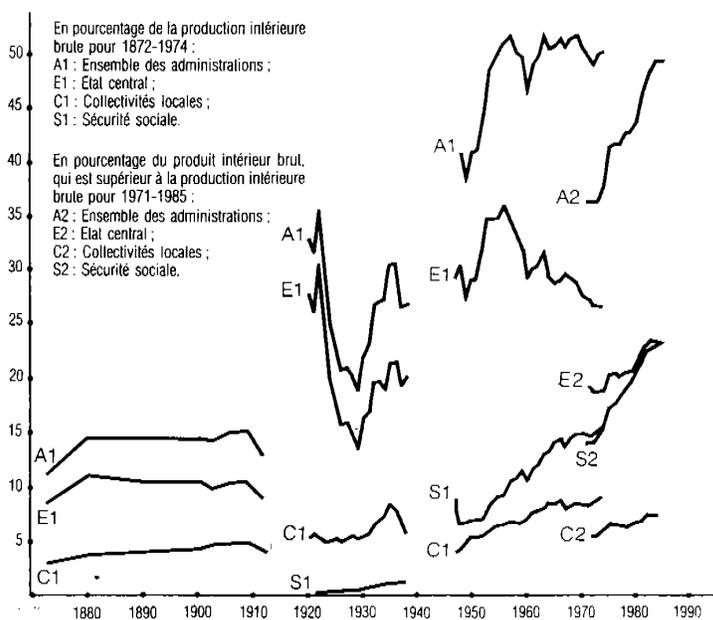
	1789 *	1815 *	1872	1912	1920	1938	1947	1974	1985 *
Etat	10	11,7	8,2	8,8	27,8	20,1	29,0	26,4	23,2
Collectivités locales	—	—	2,8	3,8	5,0	5,5	3,7	9,1	8,8
Sécurité sociale	0	0	0	0	0,	0,9	8,1	15,2	23,3
Total	—	—	11,0	12,6	32,8	26,5	40,8	50,7	49,8

* Par rapport au produit intérieur brut, qui est supérieur à la production intérieure brute. Sources : série de J.-C. Toutain [11] pour 1789 et 1815 ; Comptes de la Nation pour 1985.

Sources : estimation d'après R. Sédillot [10] pour 1789 ; d'après L. Fonteville [7] pour 1815 ; R. Delorme et Ch. André [4] pour la période 1872-1974 ; Comptes de la Nation pour 1985.

Graphique 1

LES DÉPENSES PUBLIQUES : 1872-1985
(EN % PAR RAPPORT A LA PIB ET AU PIB)



53

Sources : R. Delorme et Ch. André pour A1, E1, C1, S1; Comptes de la Nation pour A2, E2, C2, S2.
Les définitions retenues pour les dépenses présentent des différences entre ces sources.

Tableau 2

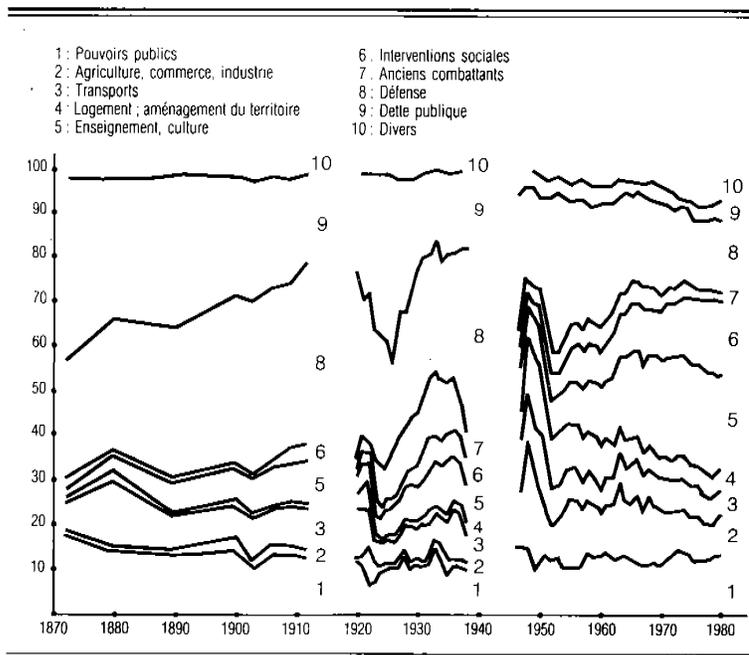
STRUCTURE DES DÉPENSES DE L'ÉTAT CENTRAL PAR DOMAINES
(EN %)

	Déf.	Pouv. Publ.	Anciens comb.	Interv. sociales	Educ.	Log. Urba.	Transp.	Ind.	Agric.	Dette	Divers
1872	26,4	18,0	0	2,0	2,1	0,6	6,7	0,1	0,5	41,5	2,1
1900	37,7	14,3	0	0,8	7,4	1,2	6,9	1,7	1,7	26,2	2,2
1930	31,7	11,4	12,0	4,3	8,1	1,5	6,9	0,2	0,5	21,4	2,0
1980	15,4	13,2	2,6	16,5	21,2	4,8	5,3	7,1	2,8	4,2	6,8

Sources : R. Delorme et Ch. André.

Graphique 2

DÉPENSES DE L'ÉTAT CENTRAL PAR DOMAINES : 1872-1980
(EN % DU TOTAL)



Source : R. Delorme et Ch. André.

Deux postes absorbent plus de la moitié du budget tout au long du XIX^e siècle : les domaines liés à la guerre et les charges de la dette publique (*tableau 2 et graphique 2*). Cette dernière joue un rôle important de débouché pour l'épargne. Les rentes d'Etat constituent aussi, dans un contexte de stabilité monétaire, un instrument de prévoyance pour les classes moyennes à une époque où il n'existe pas d'assurances sociales.

Le budget finance également, outre les tâches régaliennes traditionnelles (ordre public, justice, administration, guerre), une partie des infrastructures et des chemins de fer dont le développement accompagne la constitution d'un marché national. Mais l'Etat est aussi présent en matière économique sous plusieurs autres aspects : politique commerciale, réglementation, aide aux débouchés à l'étranger, et définition d'un droit général permissif du développement du rapport salarial impliquant l'intervention de l'Etat comme garant de l'ordre public (*annexe 2*).

Ce sont des tensions d'ordre politique, liées à la mise en place de la République, qui sont à l'origine des lois J. Ferry sur l'enseignement. Leur conséquence sur le budget se révélera majeure par la suite.

Les dépenses à caractère social relèvent alors plutôt des collectivités locales (assistance, hôpitaux, enseignement primaire). La voirie et les infrastructures constituent un autre volet de leurs interventions. Tout au long de cette période, plus du quart des dépenses publiques totales sont exécutées par les départements et les communes.

L'autre pan des interventions financières de l'Etat, celui des impôts, révèle aussi une grande stabilité (*tableaux 3 et 4 et graphique 3*). Les débats sur les contributions, à l'origine de la convocation des Etats généraux qui débouchèrent sur la Révolution, donnent naissance entre 1790 et 1798 au système des " quatre vieilles " qui demeure inchangé jusqu'en 1914 (*annexe 3*). La fiscalité directe ainsi établie est dominée par la contribution foncière. Elle s'adresse plutôt à l'agriculture et touche peu l'industrie dont elle favorise l'essor. A la fin du XIX^e siècle apparaissent les premiers impôts sur les valeurs mobilières. Notons en outre le rôle de ce système dans la vie politique puisqu'il sert de base au mode censitaire des élections jusqu'en 1848, ce qui accentue encore sa rigidité. Les impôts indirects, rétablis sous le Premier Empire connaissent une croissance plus rapide que les " quatre vieilles ". Les inégalités de ce système alimentent le mouvement d'idées, qui accompagne la montée du salariat industriel, en faveur de la création d'un impôt progressif sur le revenu. Mais le processus est lent. Il n'est adopté qu'en 1914.

Tableau 3

RAPPORT DE PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES SUR PIB (EN %)

	1830-34*	1872	1912	1920	1938	1947	1971	1985*
Etat	6,8	5,2	6,9	11,2	11,8	17,4	24,23	18,6
Collectivités locales	1,2	1,4	1,8	1,3	3,4	2,8	4,2	5,9
Sécurité sociale	0	0	0	0	0,9	7,4	13,5	20,3
Total	8,1	6,6	8,7	12,5	16,1	27,6	41,9	4,8

* Par rapport au produit intérieur brut. Sources : série de J.-C. Toutain pour 1830-34; Comptes de la Nation pour 1985. Sources : d'après L. Fontvieille pour 1830-34; R. Delorme et Ch. André pour la période 1872-1871; Comptes de la Nation pour 1985.

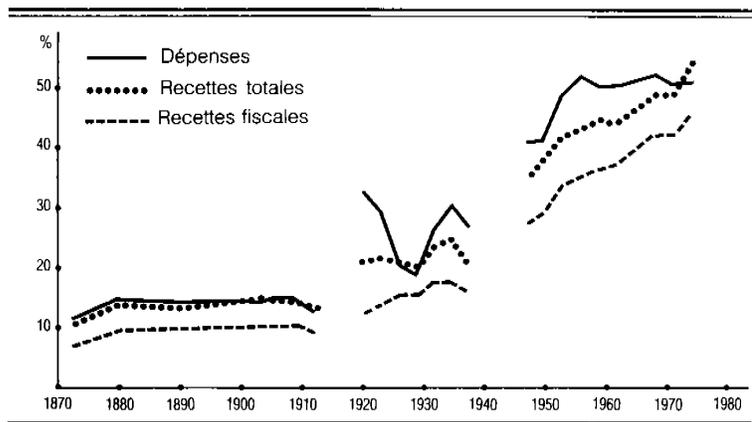
Tableau 4

STRUCTURE DES RECETTES FISCALES
(ÉTAT CENTRAL ET COLLECTIVITÉS LOCALES)

	1830	1913	1938	1950	1985
Impôts :					
— sur les revenus	37,5	27,4	36,4	33,2	35,9
— sur la fortune	17,0	21,3	13,5	5,7	5,0
— sur la consommation	45,5	51,3	50,1	61,1	59,0
Total	100	100	100	100	100

Sources : J. Bouvier dans R. Schnerb pour 1830 et 1913; M. Flamant pour 1938 et 1950; d'après les Comptes de la Nation pour 1985.

Graphique 3

DÉPENSES ET RECETTES PUBLIQUES : 1872-1974
(EN % PAR RAPPORT À LA PIB)

Source : R. Delorme et Ch. André.

En définitive l'Etat au XIX^e siècle est celui associé à une économie affranchie d'anciennes entraves. A la grande stabilité des principes fondateurs de ce nouvel ordre s'ajoute une permanence du quadrillage administratif du territoire qui emprunte largement à l'Ancien Régime. L'Etat est désormais placé à part, contraint par le droit budgétaire, soumis en matière monétaire et financière, délimité par rapport à l'activité économique. Mais cet Etat d'une société de capitalisme libéral est loin de ne pas intervenir en matière économique. Il

est à la fois législateur et réglementeur, protecteur (industrie et agriculture), démarcheur (exportations, investissements à l'étranger), partenaire ou tuteur (transports), client (achats publics), débouché le plus important pour l'épargne et débiteur honnête en période de grande stabilité des prix (dette publique). C'est l'idée d'un Etat circonscrit par rapport à une économie considérée comme un espace autonome qui s'impose.

La transition de l'entre-deux-guerres

L'entre-deux-guerres est une période de bouleversements qui est d'abord marquée par la reconstruction puis par la crise économique des années trente.

Les dépenses publiques enregistrent de fortes variations qui découlent de ces phénomènes. Elevées dans les années vingt par suite de la création d'un budget spécial des dépenses de reconstruction que l'Allemagne devait couvrir, elles sont réduites à partir de 1926 lors de la stabilisation du gouvernement Poincaré, l'espoir de versements allemands ayant été déçu. Puis la crise des années trente conduit l'Etat à développer de nouvelles dépenses.

Dans la continuité du passé, ce sont toujours les dépenses liées à la guerre (armée, reconstruction et pensions d'anciens combattants) et à la dette (élargie du fait de la non-couverture du budget de la reconstruction par des recettes correspondantes puis des difficultés financières consécutives à la crise économique) qui absorbent la majeure partie du budget.

57

L'effort financier de l'Etat en matière économique porte dans les années vingt sur les subventions pour la reconstruction. Il s'accroît pendant la crise et prend la forme de plans de grands travaux, d'aides spécifiques, ou de soutien du prix de certaines productions agricoles. Des interventions nouvelles, souvent peu coûteuses, apparaissent, mais leur mise en place revêt un caractère hésitant. Il s'agit de la participation à des sociétés d'économie mixte, de la coordination des transports, et du contrôle sur les sources et la distribution d'énergie.

En matière sociale, les dépenses d'enseignement poursuivent leur progression sous l'effet de l'établissement de la gratuité de l'enseignement secondaire. L'aide au logement est développée.

Surtout, une nouveauté apparaît dans ce domaine, mais en dehors du compte de l'Etat, avec les lois sur l'assurance-maladie et l'assurance-vieillesse.

De leur côté les dépenses des collectivités locales progressent régulièrement jusqu'en 1935. C'est l'époque de " l'interventionnisme municipal " né de la réparation des dégâts de la guerre, de l'extension des infrastructures, et de la prise en charge des chômeurs.

Quelques innovations apparaissent enfin dans le système fiscal. Elles accom-

pagnent la montée des échanges et ont trait principalement aux impôts sur les transactions.

Ainsi l'entre-deux-guerres voit le développement de nouvelles interventions publiques, mais leur application revêt encore un caractère partiel. Cette période constitue une phase de transition vers une nouvelle forme d'Etat.

Deuxième époque : l'Etat inséré

La Seconde Guerre mondiale ponctue une rupture à la fois dans le domaine économique, avec le passage à une période de croissance accélérée et soutenue, et dans celui de l'Etat.

L'institutionnalisation du salaire indirect en 1945 par l'intermédiaire de la Sécurité sociale, dans un processus de généralisation lié à la forme publique d'Etat - et non plus par la charité, l'assistance ou l'aide sociale limitées aux collectivités locales - tient une place essentielle dans la dynamique des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires et dans le soutien de la croissance économique.

58

D'autres évolutions de moyen terme vont également dans le sens d'une plus grande implication de l'Etat dans l'économie et la société. Il en est ainsi de la diversification des dépenses civiles qui accompagne l'affaiblissement des dépenses liées à la guerre et des charges de la dette et qui bénéficie principalement à l'éducation et à l'action sociale.

Ces phénomènes se traduisent clairement dans le mouvement des dépenses par rapport à la production intérieure brute : hausse régulière et vive pour la Sécurité sociale, évolution différenciée par période pour l'Etat et rythmée par des facteurs économiques. A une première phase marquée par la reconstruction et les guerres d'Indochine et d'Algérie qui entraînent une forte montée des dépenses jusqu'en 1957, succède une période d'allègement du budget coïncidant avec le recul des dépenses de défense, la fin de la reconstruction, et l'ouverture du Marché Commun qui induit une transformation des interventions de l'Etat vers des formes moins directes (affectation plus sélective des dépenses, report du financement sur les organismes spécialisés et le système bancaire privé pour le logement notamment, transfert des équipements collectifs à la charge des collectivités locales qui explique en partie leur croissance soutenue) ainsi que l'élaboration d'une politique industrielle et agricole. La crise ouverte en 1974 à la suite du premier choc pétrolier ouvre une nouvelle ère de renforcement de la place relative des dépenses de l'Etat. Cette fois, l'évolution découle davantage du ralentissement de la croissance économique que d'une accélération des dépenses sauf lors des relances de 1975 et 1981-1982. Enfin le changement d'orientation de la politique économique en

1983 ouvre une quatrième phase qui conduit à une stabilisation relative des dépenses.

Du côté des recettes, l'évolution des prélèvements obligatoires est dominée depuis l'après-guerre par la hausse des cotisations sociales. Les recettes fiscales sont modifiées vers la simplification et l'unification, illustrées par l'impôt sur le revenu et la taxe à la valeur ajoutée.

La deuxième innovation majeure de cette période, au côté de l'institutionnalisation du salaire indirect, réside dans la conception d'une coordination entre gestion monétaire et politique économique d'ensemble sous l'égide des autorités publiques (nationalisation de la Banque de France, cours forcé définitif, rôle de l'Etat comme principale source de création monétaire au cours de la période de reconstruction après 1945).

Ces deux nouvelles formes d'intervention sont les marques d'une véritable responsabilisation économique et sociale de l'Etat, de son insertion dans les champs économique et social, d'où l'appellation d'Etat " inséré " que nous avons proposée pour exprimer cette configuration.

Une autre innovation, dont les effets sont sans doute appelés à s'amplifier dans l'avenir, est l'apparition d'une nouvelle entité publique supranationale, la CEE, qui d'ores et déjà entraîne des dépenses spécifiques (contribution au budget de la CEE) et prend en charge certains domaines qui auparavant relevaient exclusivement du cadre national (agriculture, politique régionale).

59

La brève mise en perspective à laquelle nous venons de procéder invite d'une part à ne pas tirer de conclusions définitives de la seule considération de niveaux de finances publiques, mais à les relier à des configurations des interventions publiques, d'autre part à reconsidérer le couple Etat-marché. L'opposition maintenue entre Etat et marché est largement artificielle et source de confusion. Les marchés ne peuvent fonctionner sans règles ni conventions, en somme, sans institutionnalisation. Nos sociétés et nos économies sont mixtes, depuis longtemps. Les problèmes contemporains ne sont pas de l'ordre des finances publiques, mais des problèmes de finances publiques et d'organisation. Etat et marché sont complémentaires. Mais les formes et les contenus de cette complémentarité sont évolutifs car soumis à la perpétuelle tension du mouvement historique et économique. La France a connu deux configurations de cette relation en deux siècles. La deuxième s'est imposée après la Seconde Guerre mondiale. Elle est celle d'une économie industrielle dominée par la relation salariale. Changera-t-elle sous les coups de boutoir de la crise et de l'instabilité économique et monétaire internationale contemporaine ?

Osons un pronostic pour l'avenir. Le regain des mécanismes de marché est une force profonde qui impose sa présence aux choix nationaux. Mais pour

être stabilisé il appellera un renouveau d'institutionnalisation dans lequel l'intervention publique, qu'elle soit nationale, infranationale ou déjà supranationale, aura la première place. Nulle part n'est écrite la recette pour retrouver une configuration stabilisée de croissance et de progrès. L'Etat inséré, dans une forme renouvelée, a encore de beaux jours devant lui.

Annexe 1

LE TRÉSOR ET LES CIRCUITS MONÉTAIRES

1788	Calonne. La Trésorerie est sous l'autorité du ministère des Finances.
1800	Création de la Banque de France.
1806	Mollien. Ministère du Trésor séparé du ministère des Finances. Création de la Caisse de service (compensation entre les agents du Trésor).
1814	Louis. Trésor et Finances relèvent du même ministère. Caisse de service remplacée par un bureau qui devient la Direction du mouvement général des fonds.
1816	Principes de l'unité, de l'annualité et de la non-affectation des recettes aux dépenses. Création de l'Inspection Générale du Trésor (IG des finances en 1831). Création de la Caisse des dépôts et consignations.
1817	Organisation de la procédure budgétaire. Droit de contrôle des dépenses par l'assemblée parlementaire (par ministères en 1817, par chapitres budgétaires en 1831).
1824	Bons royaux.
1835	Procédure de l'approbation de l'exécution du budget.
1857	Création du compte courant unique du Trésor à la Banque de France tenu gratuitement.
1862	Réglementation de la comptabilité publique.
1865	Réunion des fonctions de receveur et de payeur dans chaque département (fusion réalisée jusqu'alors à l'échelon central).
1914	Bons de la Défense nationale : émissions permanentes non plafonnées. Augmentation considérable de la dette flottante.
1918	Création du service des chèques postaux.
1926	Création de la Caisse autonome d'amortissement, supprimée en 1958.
1940	Direction du Trésor substituée à la Direction du mouvement général des fonds.
1945	Bons sur formule réservés au public et bons en compte courant.
1948	Réforme des comptes spéciaux du Trésor. Création du plancher de bons du Trésor.
1959	Début de la politique de désengagement du Trésor.
1962	Réforme de la comptabilité publique.
1966	Début de la réforme du marché monétaire.
1967	Suppression du plancher.
1973	Nouvelle convention entre la Banque de France et l'Etat.
1985	Plus grande ouverture du marché des bons du Trésor. Recours à l'adjudication pour les emprunts d'Etat.

Source : D'après R. Delorme et Ch. André pp. 618-619.

DEUX SIÈCLES DE FINANCES PUBLIQUES

Annexe 2

LES TEMPS FORTS DES DÉPENSES PUBLIQUES ET DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

Années	DÉPENSES PUBLIQUES					Ensemble	PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES
	Guerres et dépenses liées à la guerre	Enseignement	Interventions sociales et logement	Economie	Collectivités locales		
1789	. Guerres révolutionnaires				. Bienfaisance . Voirie		. Suppression des aides, gabelles, traites et octrois (1789) . Les " quatre vieilles " : - Contribution foncière (1790) - Contribution mobilière (1791) - Impôt des patentes (1791) - Impôt sur les portes et fenêtres (1798) . Régie des contributions directes (1799)
1800	. Guerres napoléoniennes . Guerres du Second Empire			. Chemins de fer (1842); . transports	. Loi Guizot sur l'enseignement primaire (1833)		. Contributions indirectes (1904) . Régie des droits réunis (1804) . Droits de timbre sur les actions et obligations des firmes (1850)
1870	. Guerre franco-allemande à l'Allemagne . Guerres coloniales	. Lois J. Ferry sur l'enseignement primaire (1881, 1882)	. Loi sur les accidents du travail (1898)	. Plan Freycinet (1878) . Lois Méline (1892)	. Construction de bâtiments scolaires		. Impôt sur les revenus des valeurs mobilières (1872) . Impôt sur les opérations de bourse (1893)
1900					. Lois sur le logement (1906, 1912)		
1914-18	. Première Guerre mondiale . Reconstruction . Pensions militaires (1919)			. Reconstruction . Sociétés d'économie mixte . Énergie	. Lois sur le logement (1928) . Interventionnisme municipal	. Dépenses recouvrables en exécution des traités de paix . Stabilisation Poincaré (1926-29)	. Système Caillaux " (1914 : impôt général sur le revenu ; 1917 : impôts cédulaires, huit catégories de revenus suivant leur origine) . Taxe sur le chiffre d'affaires (1917, 1920) . Taxes uniques (sur un produit déterminé) (1925)
1930	. Pensions d'anciens combattants (1930)	. Gratuité de l'enseignement secondaire (1932)	. Lois sur le logement (1928, 1930) . Assurance-maladie (1928, 1930) . Assurance-vieillesse obligatoire (1930) . Allocations familiales (1932)	. Programmes de grands travaux . Soutien des prix agricoles		. Crise économique des années trente . Front populaire (1936) . Épisode libéral de P. Reynaud (1938-1940)	. Taxe à la production (1936)

REVUE D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

Années	DÉPENSES PUBLIQUES					PRÉLÈVEMENTS
	Guerres et dépenses liées à la guerre	Enseignement	Interventions sociales et logement	Economie	Collectivités locales	OBLIGATOIRES
1939-45	. Seconde Guerre mondiale . Reconstruction . Guerres d'Indochine et d'Algérie	. "Explosion scolaire"	. Sécurité sociale (1945) . Aides de l'Etat au logement (1950 et début des 1960) . Généralisation et croissance ininterrompue des dépenses de sécurité sociale	. Reconstruction, nationalisation, planification	. Constructions pour l'enseignement secondaire . Equipements collectifs	. Plan Marshall (1940) . Début d'une politique conjoncturelle systématique . Marché commun (1958) . Taxe sur les transactions (1940) . Cotisations pour la Sécurité sociale (1945) . Surtaxe progressive (remplace l'impôt général sur le revenu) et taxe proportionnelle (substituée aux impôts cédulaires) (1948) . Impôt sur les sociétés (1948) . Taxe sur la valeur ajoutée (1954) . Impôt sur le revenu des personnes physiques (1959) . Réforme de la fiscalité locale (1959, appliquée en 1973) . Imposition des plus-values (1963, 1976) . TVA élargie au commerce et aux prestations de service (1968)
1958	. Force de frappe nucléaire . Lois de programmation militaire	. Loi Debré sur les rapports public-privé (1959) . Loi d'orientation de l'enseignement supérieur (1968)		. Politique industrielle . Politique de l'agriculture		
1974 Décennic 1980			. Montée du chômage . Loi sur les nationalisations (1982) . Privatisations (1986-87)	. Loi sur la décentralisation (1982) . Loi sur la décentralisation (1982)	. 1 ^{er} choc pétrolier (1973) . Relance de 1975 . 2 ^e choc pétrolier (1979) . Relance de 1981-1982 . Stabilisation relative des dépenses à partir de 1983	. Taxe professionnelle (1975) . Généralisation de la TVA (1979) . Impôt sur les grandes fortunes (1981, 1989)

Annexe 3

LES TEMPS FORTS DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

1789	Suppression des aides, gabelles, traites et octrois.	
1790	Contribution foncière.	
1791	Contribution mobilière.	} " Les quatre vieilles "
	Impôt des patentes.	
1798	Impôt sur les portes et fenêtres.	
1799	Régie des contributions directes.	
1804	Contributions indirectes.	
	Régie des droits réunis.	
1850	Droits de timbre sur les actions et obligations des firmes.	
1872	Impôt sur les revenus des valeurs mobilières.	
1893	Impôt sur les opérations de bourse.	
1914-1917	" Système Caillaux " (1914 : impôt général sur le revenu ; 1917 : impôts cédulaires, huit catégories de revenus suivant leur origine).	
1917, 1920	Taxe sur le chiffre d'affaires.	
1925	Taxes uniques (sur un produit déterminé.)	
1936	Taxe sur les transactions.	
1945	Cotisations pour la Sécurité sociale.	
1948	Surtaxe progressive (remplace l'impôt général sur le revenu) et taxe proportionnelle (substituée aux impôts cédulaires).	
	Impôt sur les sociétés.	
1954	Taxe sur la valeur ajoutée.	
1959	Impôt sur le revenu des personnes physiques.	
	Réforme de la fiscalité totale (appliquée en 1973).	
1963, 1976	Imposition des plus-values.	
1968	TVA élargie au commerce et aux prestations de service.	
1975	Taxe professionnelle.	
1979	Généralisation de la TVA.	
1981, 1988	Impôt sur les grandes fortunes.	

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- C. André et R. Delorme, " Matériaux pour une comparaison internationale des dépenses publiques en longue période. Le cas de six pays industrialisés ", *Statistiques et Etudes Financières*, n° 390, 1983.
- F. Braudel et E. Labrousse (sous la direction de), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, P.U.F. t. 3 (2 vol., 1976), t. 4 (3 vol., 1979, 1980, 1982).
- R. Delorme, " Compromis institutionnalisé, Etat inséré et crise de l'Etat inséré ", *Critiques de l'économie politique*, n° 26-27, 1984.
- R. Delorme et C. André, *L'Etat et l'économie. Un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France, 1870-1980*, Paris, Ed. du Seuil, 1983.
- M. Flamant, " Remarques sur l'évolution de la composition du prélèvement fiscal en France depuis cinquante ans ", *Revue de Science et de Législation Financière*, 1954.
- L. Fontvieille, *Evolution et croissance de l'Etat français : 1815-1969*, Cahiers de l'ISMEA, tome X, n° 9-10-11-12, 1976.
- L. Fontvieille, *Evolution et croissance de l'Administration départementale française : 1815-1974*, Cahiers de l'ISMEA, tome XVI, n° 1-2, 1982.
- R. Schnerb (sous la direction de), *Deux siècles de fiscalité française, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Ed. Mouton, 1973.
- R. Sédillot, *Le coût de la Révolution française*, Paris, Ed. Fayard, 1988.
- J.-C. Toutain, *Le produit intérieur brut de la France de 1789 à 1982*, *Economies et sociétés*, tome XXI, n° 5, 1987.